

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

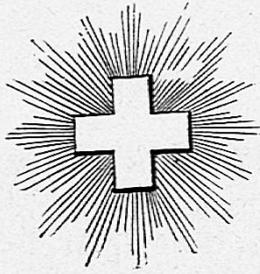
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 36.



LAUSANNE

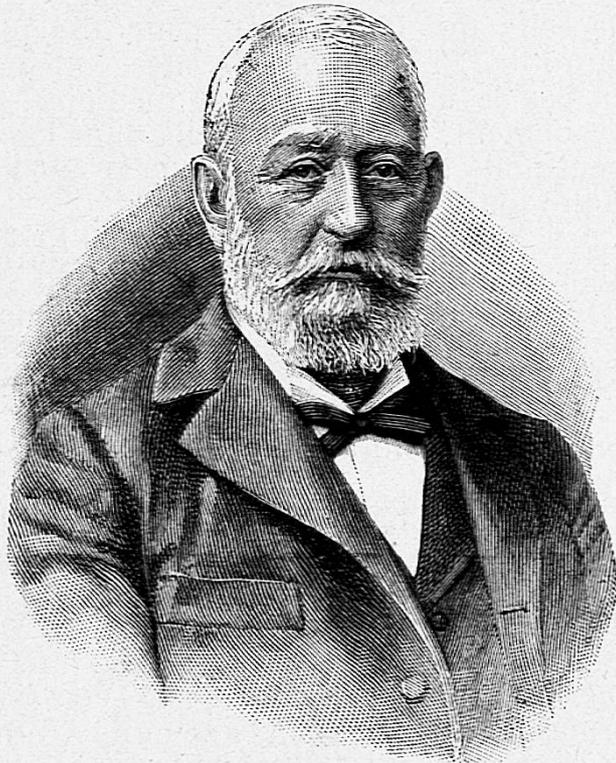
5 septembre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : † Alexis Lude (avec cliché). — Lettre de Paris. — Chronique scolaire: Cours de vacances. — Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRACTIQUE: Résumé des leçons de M. le prof. Knapp aux cours de vacances de Neuchâtel. — Récitation. — Arithmétique. — Question d'examen des écoles secondaires rurales du canton de Genève. — Compte d'un percepteur des impôts.



† Alexis Lude
1834-1903.

Doyen des professeurs des Ecoles normales vaudoises,
Membre fondateur de la *Société pédagogique de la Suisse romande*,
Abonné à l'*Educateur* dès sa fondation (1865), à aujourd'hui.

† Alexis Lude.

L'*Educateur* enregistre avec une profonde douleur la mort d'un de ses plus fidèles abonnés, celle de M. le professeur Lude, qui fut membre fondateur de la *Société pédagogique de la Suisse romande* en 1865.

Ses obsèques ont eu lieu lundi 31 août dernier. Elles ont pris le caractère d'une ~~manifestation générale et spontanée de sympathie et de respect. On y remarquait, outre les représentants du Département de l'instruction publique, les camarades d'études du défunt, quelques professeurs du Collège cantonal, beaucoup de maîtres secondaires, en particulier, tous les professeurs de mathématiques des établissements secondaires cantonaux, des instituteurs primaires en grand nombre, l'Ecole normale en corps et une foule d'amis.~~

Au cimetière de Montoie, M. Guex, Directeur des Ecoles normales, a prononcé en ces termes l'éloge du défunt :

M. Lude n'aimait pas les louanges. S'il eût été consulté, nul doute qu'il n'eût voulu que seule la douleur muette de ses amis accompagnât son cercueil au champ du repos.

Aussi bien n'ai-je nullement l'intention de venir ici le louer seulement pour le louer. Alexis Lude est placé trop haut dans l'estime de tous ceux qui l'ont connu pour que ma voix puisse essayer de le grandir. Si, au nom de mes collègues, je prends quand même la parole ici, c'est que sa mémoire, sa vie toute de travail et de dévouement, je dirai de vertu, dans l'acception la plus large du mot, peut nous servir de modèle, car elle a été un enseignement de chaque jour.

Je ne crois pas exagérer en disant que l'Ecole normale, le corps enseignant secondaire vaudois et le pays tout entier viennent de faire une perte qu'ils ressentiront longtemps encore, une perte si vive qu'à cette heure nous pouvons nous demander qui lui succèdera dans le rôle que lui assignaient le respect et la confiance de tous.

C'est une existence toute unie que celle qui vient de se terminer si brusquement.

Alexis-Louis Lude, de Château-d'Œx, y est né le 6 mai 1834. Elève du Collège Henchoz, puis du Collège cantonal et du Gymnase, il est reçu bachelier et passe comme étudiant à l'Ecole spéciale. En 1856, il entre dans l'enseignement public, d'abord au collège de La Chaux-de-Fonds, où il ne resta qu'un an, puis comme maître de mathématiques au Collège cantonal et au Gymnase. Il est même, de 1873 à 1881, professeur-suppléant à l'ancienne Académie. En 1871, à la mort d'Amédée Voruz, il lui succède comme maître de mathématiques aux Ecoles normales. Il a enfin trouvé sa voie. Il enseigne à la fois à l'Ecole normale, tâche gigantesque qui, aujourd'hui, nous paraît une impossibilité, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la comptabilité et l'arpentage. Dans ces dernières années seulement, il fut déchargé de l'enseignement de l'arpentage d'abord,

puis de celui de la comptabilité. Longtemps il enseigna également à l'École Vinet. Vigoureux encore, plein d'entrain durant ce dernier trimestre, et d'enthousiasme au moment du Festival, il subit vers la fin de juillet les premières atteintes d'une double maladie. C'était plus que son pauvre corps usé n'en pouvait supporter. Il fut terrassé. Il est mort ainsi sur la brèche, comme il le désirait, en vrai soldat. « J'aimerais tant ne pas sortir par la petite porte », disait-il souvent et jusque sur son lit de mort. Son vœu a été exaucé.

Quarante-six ans d'enseignement, presque un demi-siècle ! Ceux-là seuls savent ce que cela signifie qui, chaque jour, sont aux prises avec les difficultés de la tâche, qui en connaissent tous les obscurs dévouements. Trente-deux années durant, il s'est voué entièrement à l'École normale ; il a vécu en elle ; il y a accompli paisiblement, utilement sa tâche d'homme ; il s'est appliqué à servir cette institution par ses talents et à l'honorer par ses mérites.

Est-il une vie plus utile ?

Ce qu'a été son enseignement, vous le savez tous. Alexis Lude possédait à un haut degré les dons de l'éducateur : clarté, simplicité, précision, méthode, préoccupation constante d'être suivi et compris de tous. Et si nous pouvions consulter aujourd'hui ces trente-deux promotions d'élèves qu'il a vues défiler devant les tableaux noirs de l'École normale, ces 1600 instituteurs et institutrices qu'il a formés, ils nous diraient certainement : Lude donnait un enseignement remarquable ; il avait comme nul autre cette probité scientifique, qui entend ne pas se payer de mots ; il habitait à la rigueur de la démonstration, il mettait ses élèves à l'école serrée du raisonnement. Il avait des procédés très personnels d'enseignement, animés, pratiques, parfois même pittoresques. Il faisait la chasse aux paresseux, qu'il mettait à rude épreuve.

On pouvait, sans doute, discuter telle ou telle partie de son programme. Mais que sont ces points secondaires, en regard des qualités de cette personnalité toute empreinte de force, d'énergie et d'action ?

Alexis Lude n'a rien écrit, si ce n'est quelques articles dans l'*Educateur*. C'était un enseignant et il ne voulait rien être de plus. Membre fondateur de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, en 1865, il est resté fidèle à cette association jusqu'à sa mort¹. Bien que rattaché par ses études et ses fonctions à l'enseignement secondaire, il était épris de tout ce qui touche à l'école du peuple, dont il suivait le développement avec intérêt et sympathie.

Dans les conférences, dans les discussions journalières, il était écouté et jouissait d'une grande autorité. C'est vers lui que les regards se tournaient quand il fallait à l'improviste juger de l'exactitude et de la portée d'une idée nouvelle. On attendait ses jugements comme des arrêts. Son approbation était un encouragement pour tous et pour ses élèves une précieuse récompense.

¹ Il est un des rares membres de cette Société qui possèdent une collection complète de l'organe scolaire romand.

Et, chez lui, les qualités de cœur allaient de pair avec celles de l'esprit. Réserve et même un peu froid au premier abord, parce que très timide, il avait des trésors de bonté, d'affection et d'attention pour ses intimes, qui admiraient en lui sa droiture, sa modestie, son aménité, sa jovialité. Car Alexis Lude était gai. Il avait le mot pour rire, la plaisanterie aimable, heureux qu'il se sentait dans cette maison d'éducation, qu'il considérait comme son foyer, son *home* familial. Conseiller sagace et ami sûr, il avait toujours pour ses confidents le sourire du bon accueil. Il possédait aussi cette qualité maîtresse de l'éducateur, la bonté alliée à la fermeté, non pas cette bonté qui laisse tout passer, mais cette sollicitude active qui est attention, discernement, indulgence et, au besoin, sévérité. Sévère parfois pour les autres, il l'était toujours pour lui. D'une ponctualité exemplaire, consciencieux comme nul autre, A. Lude a été une démonstration vivante du devoir. Nombreuses ont été les années scolaires où Lude n'a jamais manqué une leçon. « Faisons notre devoir et laissons dire », avait coutume de répéter cet homme pour qui le devoir était une véritable religion.

Durement frappé, à répétées fois, dans ses plus chères affections, Lude n'en a pas moins conservé sa croyance au bien. Dans les dernières années de sa vie, il n'a pas craint d'étendre le cercle de sa famille et il a dépensé pour son fils, qui a été la joie de sa vieillesse, les trésors de son cœur aimant et généreux. Sur son lit de mort, il a confié cet enfant à notre garde. Nous nous efforcerons de ne pas faillir à notre devoir. Le tien, mon cher pupille, je veux te le dire à ce moment solennel, est tout tracé : tu n'auras qu'à suivre l'exemple que t'a donné ton père, chaque jour, dans sa vie utile et laborieuse, entièrement consacrée au bien.

Et maintenant, nous devons prendre congé de cet homme qui a été entre les meilleurs, les plus éclairés et les plus ardents au bien que nous ayons connus. Au nom de l'École normale, que tu as si bien servie, adieu, cher et vénéré collègue et maître ! Repose en paix et que la terre te soit légère !

Les élèves de l'École normale, sous la direction de M. Troyon, ont ensuite exécuté avec beaucoup de sentiment le beau chœur de Naumann : « Ah ! dans le sein de ton père, qu'il est doux de t'endormir ! »

Après une émouvante prière de M. le pasteur Vallotton, la foule s'est retirée, triste et recueillie.

La Pédagogie au Lycée, Notes de Voyages sur les Séminaires de Gymnase en Allemagne, par Charles Chabot, professeur à l'Université de Lyon.

L'idée se fait jour qu'il n'importe pas moins de former des maîtres que de réformer des programmes. M. Ch. Chabot est allé étudier cette préparation en Allemagne, dans les « Séminaires de Gymnase », et il offre ici les résultats de son enquête. — Un volume in-18 jésus, broché, 2 f.

LETTRE DE PARIS

Du rapport présenté au ministre de l'instruction publique par M. l'inspecteur général Edouard Petit et publié dans le *Journal officiel* du 9 juillet dernier, il résulte que la « campagne post-scolaire » 1902-1903 a donné le plus éclatant démenti aux esprits chagrins ou pessimistes qui nous prédisaient, l'an dernier, le fléchissement tout proche des merveilleuses énergies appliquées depuis plusieurs années, en France, à l'instruction des adultes. Même aux yeux de ceux que leur tempérament ne prédispose pas à voir tout en noir, cette campagne 1902-1903 ne s'était pas ouverte sans laisser apparaître quelques sujets d'inquiétude. « L'on pouvait se demander, lisons-nous dans le rapport, ... si l'afflux d'élèves récemment entrés dans les écoles du jour par suite des laïcisations, n'entraînerait pas un fléchissement dans les œuvres complémentaires, en raison du surcroît de travail incombant aux institutrices et aux instituteurs. Les cours d'adultes ne se fermentaient-ils pas là où s'ouvraient des classes nouvelles ? Le personnel pourrait-il faire face à sa double et lourde tâche éducatrice ? Trouverait-il des concours étrangers pour l'aider à tenir les patronages, les associations d'anciennes et d'anciens élèves, les mutualités scolaires ? Et d'ailleurs l'engouement, l'enthousiasme dont la renaissance de l'éducation populaire avait été entourée ne s'évanouiraient-ils pas ? L'hiver de 1902-1903 ne marquerait-il pas le recul redouté par les uns, escompté par les autres ? La lassitude ne gagnerait-elle pas, dans l'ouest, dans le centre, dans certaines parties du sud-est, des collaborateurs qui donnent temps, peine, argent même pour répandre le progrès, qui luttent contre l'indifférence, souvent l'hostilité des pouvoirs locaux et d'une partie de la population s'opposant à la « seconde instruction » ?

Or aucune de ces craintes ne s'est trouvée réalisée, et l'admirable mouvement, loin de se ralentir, s'est accru.

L'accroissement s'en est fait sentir principalement du côté des œuvres féminines : cours de jeunes filles, mutualités de l'adolescence, patronages, etc. Comme le dit heureusement le rapporteur, « l'année 1903 marque une victoire du féminisme pratique, et le profit en est grand tant au point de vue social qu'au point de vue démocratique. »

Un autre domaine encore où le progrès s'est très sensiblement accentué et où les plus beaux espoirs semblent permis, c'est l'armée, que nous voudrions voir devenir au sein de la nation, et s'ajoutant à l'école, un second et puissant foyer d'éducation intellectuelle et morale. La conférence y a « largement pénétré », et nous ne tarderons pas à y voir l'application expérimentale se joindre aux notions théoriquement enseignées.

Ce qui est un indice des plus rassurants — pour les gens qui avaient besoin d'être rassurés — c'est qu'il est devenu très visible que, de même qu'en physiologie l'organe crée la fonction, l'entreprise post-scolaire est en train de créer un besoin qui lui corres-

ponde et la justifie. J'entends un besoin conscient de soi-même et aspirant à se satisfaire par tels moyens connus. En effet, « il se dégage de l'enquête cette impression que les œuvres deviennent populaires, qu'elles sont non plus acceptées, mais *réclamées*, qu'elles sont consacrées par un usage déjà long, qu'elles sont entrées dans les mœurs et font partie intégralement de la vie sociale. »

Dans la réponse d'un des inspecteurs primaires interrogés par M. Edouard Petit se trouve cette phrase : « Les œuvres post-scolaires prennent la valeur d'un réel service public. » Ces mots de *service public* sont à retenir : ils expriment, sinon une réalité prochaine, du moins un vœu, une création souhaitée, un aboutissement apparu comme nécessaire, à quoi l'opinion générale, chez les intéressés, se montre depuis peu singulièrement favorable. Nous sommes peut-être en route vers une réforme dont l'idée eût semblé, il y a seulement huit ou dix ans, une pure et probablement très dangereuse utopie, et que nous commençons à envisager comme le couronnement nécessaire de notre système d'instruction démocratique et sociale : je veux dire l'instruction des adultes rendue obligatoire et organisée en service d'Etat. Ce mouvement d'opinion est très précisément consigné dans le rapport. Le passage est un peu long à citer, mais vous m'excuserez de le transcrire tout entier à cause même de son importance :

« Seront-elles (les œuvres post-scolaires) organisées en « service public » ? C'est la question qui est posée — et la solution qui est indiquée dans la majorité des avis fournie par les questionnaires.

Non qu'il s'agisse, dans la pensée des collaborateurs, de réglementer et d'officialiser des institutions qui ont pour raison d'être la liberté : mutualités scolaires, associations, patronages, lectures, conférences, etc.

Mais on demande avec insistance que le cours d'adultes proprement dit, dont le poids retombe tout entier sur les institutrices et les instituteurs dans 30,000 communes rurales, revête un caractère obligatoire. Des sanctions sont réclamées à l'entrée du régiment. De différents côtés, l'on désire que des allocations soient inscrites d'office aux budgets communaux.

MM. les inspecteurs primaires, dans une centaine de circonscriptions, signalent ce mouvement d'opinion qui se produit parmi les intéressés et qu'on ne saurait passer sous silence dans l'enquête générale. « Quelques instituteurs estiment, avec nous, que l'école du soir devrait devenir officiellement complémentaire ; l'école du jour céderait quelques heures à l'école du soir établie régulièrement. » (Gers : Auch.) — « Les cours d'adultes sont nécessaires ; ils répondent à un véritable besoin. Il faut les convertir en institution permanente subventionnée par les communes. On pourrait, en outre, abréger d'une heure ou d'une heure et demie la classe du jour et le temps serait consacré le soir aux adolescents. » (Charente : Confolens.) M. l'inspecteur de la Flèche (Sarthe) proclame la nécessité de « sanctions sérieuses, d'avantages certains accordés aux élèves en récompense de leur assiduité, de leur travail et de leur bonne conduite ». Il ajoute, comme un grand nombre de ses collègues : « Il est indispensable qu'une allocation raisonnable soit garantie aux maîtres et aux maîtresses dans toutes les communes. » Les réponses provenant du plateau central, de la région bretonne, poitevine, des départements alpestres ont même tendance, même signification précise.

Et l'idée de sanctions, d'obligations, est reprise ailleurs que dans les milieux

purement et simplement scolaires. La Ligue de l'enseignement, dans le congrès tenu à Tunis (avril 1902) a émis, en ce qui touche l'école du soir, le vœu suivant : « Que l'instruction des adultes (professionnelle, agricole, industrielle, commerciale ou générale) soit obligatoire. »

Enfin l'association de la presse de l'enseignement a été saisie (mai 1903) d'un rapport sur les œuvres complémentaires de l'école présenté au nom de l'Union des instituteurs de Paris et de la Seine et qui se termine par les vœux suivants, relevés parmi les considérants et les conclusions :

« L'organisation de l'enseignement régulier et gratuit des adolescents est une nécessité sociale... Cet enseignement sera organisé sous la direction et le contrôle de l'Etat, d'après un plan méthodique et dans un but nettement défini. — Chaque année, des crédits suffisants seront inscrits aux budgets de l'Etat, des départements et des communes pour assurer la bonne marche des cours ».

Il est évident que, de plus en plus, en raison même du succès obtenu par les cours d'adultes, la thèse de l'obligation — obligation pour la rétribution pécuniaire, obligation pour l'assiduité des jeunes gens — trouvera des partisans de plus en plus nombreux. Elle ne s'était pas affirmée les années précédentes avec le même entrain et la même vigueur que cette année. »

Tels sont les points saillants du rapport de M. Edouard Petit qui m'ont paru devoir figurer dans une revue faite pour des lecteurs étrangers. Ce rapport, qui est très long, — trente-quatre colonnes de l'*Officiel* — renferme de copieuses données statistiques auxquelles se reporteront les personnes qui désireront prendre une connaissance plus détaillée et plus précise de nos œuvres post-scolaires, des variétés qu'elles présentent et des catégories en lesquelles se répartissent ceux qui les font prospérer et ceux qui en bénéficient.

H. MOSSIER.

P. S. — Quelques erreurs typographiques ont un peu défiguré le texte de ma dernière lettre. C'est ainsi qu'au bas de la page 444 il faut lire : *meurent ou s'étiolent* au lieu de : *meurent et s'étiolent*, et vers la fin de la page 445 : *Parmi ces assistants* au lieu de : *Parmi les aspirants*.

H. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Cours de vacances de Zurich. — Ainsi que ceux de Neuchâtel, les cours de vacances de Zurich ont obtenu le succès le plus complet. 124 instituteurs et institutrices primaires et secondaires y ont pris part ; les cantons les plus fortement représentés étaient Zurich (40), Vaud (15), Neuchâtel et St-Gall (11) ; on comptait 12 étrangers à la Suisse. A noter que le canton de Vaud a fourni le plus grand nombre de maîtres primaires.

A la séance d'ouverture du 2 août, M. le Conseiller d'Etat Locher a souhaité aux arrivants une chaleureuse bienvenue ; il a rappelé l'origine des cours et salué en eux un nouveau lien entre les instituteurs des divers cantons. Dès le lendemain, les leçons commençaient, assidûment suivies ; et c'était un beau spectacle, dans les cours généraux surtout, d'une si haute envolée, de voir jusqu'à quatre-vingts instituteurs et institutrices, depuis le débutant au vieux praticien blanchi sous le harnais, suspendus aux lèvres d'un éloquent professeur ; ce qui leur a valu cet éloge peu banal que des élèves si attentifs ne pouvaient être que de bons maîtres.

Les organisateurs des cours n'avaient rien négligé pour que l'agréable complétât

l'utile ; les participants n'oublieront jamais les belles heures passées au Dolder, à la Tonhalle, à Belvoir, à l'île d'Ufenau, au Rigi, à l'Utliberg ; l'excursion à l'Ufenau surtout, offerte par l'Etat de Zurich, comptera parmi leurs plus beaux souvenirs : quelle riante nature ! quelle aimable hospitalité ! et quelle reconfortante et cordiale fraternité ! Les conférences de M. Lehmann au Musée national, splendides leçons de choses illustrées par nos plus riches collections historiques, la visite à l'école des soieries, et surtout les soirées de discussion, où l'on traitait à la bonne franquette de très graves sujets, méritent aussi une mention spéciale ; les dangers à éviter dans l'enseignement de la chimie, la méthode directe appliquée à l'étude des langues, l'organisation scolaire du canton de Zurich, enfin le chant populaire, ont fait successivement l'objet d'entretiens nourris, intéressants et très instructifs.

Le samedi 15 août, un diner d'adieux réunissait organisateurs, professeurs et auditeurs au restaurant Waldhaus Dolder ; de très cordiales paroles furent prononcées par des représentants de divers cantons.

Si ces deux semaines ont passé comme un beau rêve, où le plaisir et l'étude se complétaient harmonieusement, les participants le doivent à ces deux hommes d'école dévoués, compétents et aimables que sont MM. Fritschi, conseiller national et Zollinger, secrétaire du Conseil d'éducation ; toujours à la brèche, assumant le souci de tout, ils ont fait de ce premier cours un modèle pour ceux qui suivront en Suisse allemande.

C'est dire que nous n'avons à formuler, pour les cours à venir, que bien peu de vœux qui n'aient été réalisés à Zurich. Notons cependant celui-ci, qui nous a été transmis par plusieurs Romands : il serait désirable que les exercices allemands pour maîtres suisses français comprissent deux cours, l'un inférieur, l'autre supérieur ; le nombre des participants à chaque cours étant moindre, l'enseignement deviendrait plus individuel, outre qu'il serait mieux à la portée de tous. Quant au côté matériel de la nouvelle institution, nous ne pouvons que répéter, en l'accentuant, ce que disaient MM. Zutter et Hintenlang dans leur article de samedi dernier : le subside de fr. 50 accordé par les cantons éloignés était absolument insuffisant, surtout dans une année où l'on se demande avec inquiétude ce qu'il va falloir faire de la subvention fédérale ! C'est la raison pour laquelle les maîtres secondaires étaient en majorité, ce qui ne nous paraît pas répondre à l'intention des promoteurs des cours ; le canton de St-Gall, entre autres, accordait fr. 60 aux instituteurs secondaires, alors qu'il refusait tout subside aux primaires ! Et si l'on constate surtout que vingt-deux maîtres primaires vaudois ont volontairement consenti un sacrifice pécuniaire de fr. 100 à 150 pour leur développement intellectuel, on ne peut conclure autrement qu'en souhaitant de voir entretenir, et non éteindre, ce feu sacré. E. B.

— Nous avons reçu, d'autre part, sur ce même sujet, les lignes suivantes :

Eh bien ! l'expérience a été faite et malgré les craintes de quelques-uns, elle a pleinement réussi ! Nous ne savons qui nous devons remercier le plus et du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, qui a fait une réception des plus cordiales aux instituteurs accourus de toutes les parties de la Suisse, et des professeurs distingués qui ont renouvelé, rajeuni, complété nos connaissances.

Ce n'était pourtant pas chose facile que d'organiser des cours convenant à des instituteurs de sexe, de langues et de culture différents, de tout âge, de tout tempérament, simples régents de campagne ou maîtres d'école secondaires, bacheliers même. A la louange des organisateurs de ces cours et des professeurs à qui ils ont été confiés, nous pouvons affirmer que leur réussite a été complète ; chacun s'est déclaré si pleinement satisfait que le seul regret qui se soit fait jour est le suivant : le temps trop court, passé sur les bancs de l'Académie, suivi du souhait qu'à l'avenir, la durée des cours de vacances soit portée à trois semaines pour le moins.

Car, il fut et sera excellent le résultat intellectuel et moral né de l'entente, des bons rapports qui n'ont cessé de régner entre professeurs et élèves, entre instituteurs. Ces derniers, redevenus, pour quelques jours, de grands élèves attentifs aux leçons qui leur étaient présentées sous une forme attrayante en même temps que scientifique, sans pédanterie, vraies leçons types de l'enseignement tel que l'ont conçu Pestalozzi et Herbart. Et, disciples des grands pédagogues cités, avec quel entrain, quelle bonhomie, professeurs et inspecteurs neuchâtelois partageaient les plaisirs, les promenades de leurs « élèves », les instruisant, les charmant, là encore par des récits empruntés à l'histoire locale !

Qui de nous ne se souviendra des hauts faits de la « Marianne du Crêt Vaillant » ? Du « Gibet des comtes de Valangin » ? Qui ne reverra, en esprit, cet « épipactis » odorant et superbe, fournissant à notre bon professeur de botanique l'occasion d'exercer sa verve malicieuse à l'égard des dames ? Qui ne sentira de la courbature dans ses jambes en se rappelant le « néocomien et le hauterivien » arpentés avec tant d'ardeur sous la direction d'un maître passionné de sa science ? Et, pour un nombre plus restreint, qui oubliera les récits humoristiques d'un très aimable professeur de géographie ? Et, forcément, j'en passe.

Que dire de nos excursions au Saut-du-Doubs, au lac des Brenets, à Travers, « où fleurissent les primevertes », aux gorges de l'Areuse, alors que, bravant la pluie et les vents, crottés, mouillés, mais contents, nous chantions à gorge déployée les refrains du pays, ne nous arrêtant que pour reprendre forces et haleine dans de gaies auberges où nous attendaient les truites succulentes des torrents glacés du Jura et ce traître et délicieux « Neuchâtel » qui pétille et s'étoile dans les verres !

Que de solides amitiés, de sympathies se sont fait jour : Locarno pactisant avec Neuchâtel ! Genève et Bâle, villes frontières, s'entendant à merveille, Thurgovie et Fribourg faisant alliance, Vaud et Zurich marchant la main dans la main ! Et avec quelle émotion, toute petite fraction du pays, réunis sur un petit coin de la mère-patrie, nous nous sommes joints, le 1^{er} août, au toast vibrant et chaleureux porté par M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente, chef du Département de l'instruction publique, à la Suisse, à cette mère bonne et forte, qui aime tant ses enfants et qui veut pour eux des instituteurs dignes par le cœur et l'esprit, des instituteurs capables de former une nation généreuse et vaillante !

Avec quels regrets, tous, nous avons vu s'approcher l'heure du départ ; nous avions peine à nous arracher à cette calme et jolie petite ville, à ce beau pays, à ces amis qui allaient se disperser de la plaine aux vallées, des villes aux hameaux, emportant d'un bout à l'autre de la patrie un souvenir reconnaissant de l'hospitalière cité.

« Merci à Neuchâtel, à son chef du Département de l'instruction publique, à ses inspecteurs, au dévoué secrétaire de la Société pédagogique romande : M. Hoffmann, aux professeurs qui se sont occupés de nous avec tant de bienveillance, à nos aimables et gais collègues aussi, merci, et « au revoir, aux prochains cours de vacances et au Congrès de Neuchâtel » : telles furent les dernières paroles, les paroles de la dernière heure ».

M. M.

VAUD. — **Musée scolaire.** — M. le professeur Milloud, dans son volumineux rapport sur la *Réforme de l'enseignement secondaire dans le canton de Vaud* dit entre autres ceci : « Ne pourrait-on pas créer à l'aide de notre Musée scolaire et de l'*Educateur*, une sorte de service de renseignements à l'usage des maîtres de l'enseignement secondaire ? — Les archives de la Société de l'enseignement secondaire renferment ou renfermeront un jour des documents administratifs, procès-verbaux, comptes de caisse, etc. et des documents pédagogiques, rapports des conférences locales, rapports généraux, etc. N'y aurait-il pas avantage à séparer ces documents ? Outre les rapports écrits des conférences, les réponses au questionnaire de 1902 forment à elle seule une collection d'un réel intérêt. Le Musée

scolaire me paraît tout désigné pour la recevoir. Il est ouvert régulièrement et le service des expéditions ne coûterait pas grand'peine. Effrayerait-on les organisateurs de ce musée en leur demandant de le rendre toujours plus accessible et d'en faire un peu la maison du corps enseignant ? »

Nous sommes heureux de signaler cette haute marque d'intérêt et de confiance que M. le professeur Millioud vient de donner au Musée scolaire. Celui-ci a déjà reçu en dépôt les archives de la *Société pédagogique de la Suisse romande* ; la place est prête pour celles de la *Société pédagogique vaudoise*. Celles de la *Société des maîtres secondaires* y seront donc les bienvenues. Nous pouvons ajouter qu'avec la fin de l'année nous espérons être en mesure de faire paraître le catalogue des collections et d'une partie des ouvrages que possède le Musée scolaire cantonal.

L. HENCHOZ.

Ecoles normales. — Les jeunes filles qui désirent se vouer à l'enseignement des travaux à l'aiguille et à la direction des classes enfantines sont prévenues que des cours spéciaux seront donnés, du 1^{er} octobre 1903 au 1^{er} juillet suivant, en vue de leur préparation. Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut. Les examens d'admission auront lieu à l'Ecole normale, le jeudi 22 octobre prochain, à 8 heures du matin.

Les aspirantes peuvent être mises au bénéfice des bourses accordées par l'Etat.
(Voir aux annonces).

Bibliographie.

Cœurs d'enfants par Paul-E. Mayor.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de recommander vivement à nos lecteurs la souscription au livre *Cœurs d'enfants*, que notre ami et collaborateur, M. Paul-E. Mayor, va faire paraître chez l'éditeur Sack (suc. Benda) Lausanne. Les lecteurs de l'*Educateur* ont déjà pu, à plus d'une reprise, apprécier les histoires si captivantes que notre collègue a écrites pour la jeunesse. Les trois quarts du livre sont inédits, et, dans ces récits — jamais prêchers — qui étudient très spécialement l'enfant si naturel et si libre des Alpes, dans cette touchante histoire des *Deux orphelins* (plus de la moitié du volume) surtout, l'instituteur trouvera pour ses élèves non seulement une saine distraction, mais surtout une source abondante d'enseignements moraux. Ajoutons que l'illustration est due à la plume d'une artiste de beaucoup de talent, Mlle Marguerite Constans.

Nous apprenons que, vu le grand nombre de souscriptions qui rentrent encore chaque jour, la clôture de la souscription est portée du 31 août au 30 septembre. (Voir le bulletin de souscription aux annonces).

Méthode d'écriture ronde à l'usage des Ecoles primaires, adoptée par le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, par J. Decreuzé, instituteur.

Une tendance, très générale aujourd'hui, veut que pour enseigner l'écriture, l'instituteur écrive lui-même les exemples au tableau noir. Ce système, qui est excellent quand le maître est un calligraphe, perd beaucoup de sa valeur dans le cas contraire, où il est alors préférable de remettre à l'élève un cahier préparé. C'est grâce à cette tendance que les cours d'écriture sont devenus rares depuis quelques années. La méthode *d'écriture ronde* que nous annonçons vient donc combler une lacune, et nous sommes sûrs que bon nombre d'instituteurs seront heureux de l'avoir dans leurs classes. Cette méthode, composée de trois cahiers, contient des instructions claires et précises, les exercices pratiques sont nombreux, bien choisis, très bien gravés et suivant une marche progressive. C'est l'écriture ronde allemande qui a été adoptée, plusieurs le regretteront peut-être ; car, dans notre Suisse romande, nous sommes plutôt habitués à l'écriture ronde française.

H. O.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE

Degré supérieur.

Résumé des leçons de M. le professeur Charles Knapp aux cours de vacances de Neuchâtel, juillet 1903.

- I. La méthode à suivre en géographie.
- II. Les points utiles à traiter et les points utiles à l'enseignement primaire.
- III. Une application particulière des conditions émises : étude de la géographie du coton.
- IV. Visites à des collections ethnographiques pour montrer comment elles peuvent être utiles et utilisées pour l'enseignement de la géographie.

Il est évident que l'enseignement de la géographie étant très vaste, quelques points seulement sur lesquels on insiste moins d'habitude ont été traités dans ce cours.

I. MÉTHODE A SUIVRE

Qu'est-ce que la géographie? Nous répondrons que c'est la description raisonnée du globe, description qui doit rattacher les faits les uns aux autres, depuis les faits de l'ordre physique jusqu'à ceux de l'ordre politique en passant par les faits économiques. Ce n'est donc pas une simple nomenclature de noms se rattachant à des pays, des fleuves, des montagnes, comme nous en présentent trop souvent les manuels dits « de géographie » en y introduisant des données statistiques, des descriptions de villes, de monuments, de curiosités plus à leur place dans un « guide » pour voyageurs que dans un manuel scientifique.

La géographie doit être non seulement une science de démonstration et de raisonnement, mais elle doit s'appliquer encore aux faits physiques qui créent les conditions économiques d'un pays; et, si elle n'est pas l'« histoire », elle doit cependant s'appuyer sur l'histoire et surtout sur les sciences naturelles qui expliquent le développement, l'évolution des peuples et des contrées. Si le champ d'études de la géographie est augmenté par le fait des sciences sur lesquelles elle doit s'appuyer, il sera, d'autre part, débarrassé d'un certain nombre de broussailles qui l'encombrent : ainsi, seront laissées de côté toutes les pages renfermant des détails qui ne sont pas d'ordre strictement géologique : armée, flotte, marine; etc. ; les dessins et croquis enluminés, figués, parachevés, seront supprimés pour être remplacés par des dessins rapides, simples, mais justes, rappelant les grandes lignes et laissant tous les détails inutiles. Dans la statistique, on élaguera en donnant, non pas des chiffres précis, minutieux, pour la superficie, la population de chaque pays, de chaque ville, mais en donnant des chiffres par séries et ordre de grandeur et d'importance, en prenant pour base la superficie du globe, par exemple. Pour les chiffres se rapportant à la population, présenter des séries également : villes mondiales dépassant un million; villes de 500 000 à 1 000 000 d'habitants; de 100 000 à 500 000, etc. Nous choisirons donc des chiffres typiques, des *chiffres étalons*, laissant la minutie qui ne fait qu'encombrer l'esprit sans le développer. Ainsi, partant de la superficie et la population de la Suisse, nous établirons par comparaison la superficie et la population des Etats européens¹.

Elaguer encore dans la liste des « curiosités » d'une ville; ne citer que les

¹ En tenant compte évidemment du fait, pour la population, que dans les pays de steppes (Russie), de montagnes (Grisons), de hauts plateaux peu habitables, dans les contrées voisines du cercle polaire, la densité est très faible relativement à la superficie. Tandis qu'en Belgique, par exemple, pays de plaines cultivées, desservi par de nombreux cours d'eau, baigné par la mer, au sol riche en houillères, la population est très dense. La densité est donc, souvent, en raison inverse de la superficie et dépend non de l'étendue d'un pays, mais de ses conditions physiques et de la richesse de son sol. — M. M.

monuments les plus importants, ceux qui rappellent un fait historique ou une époque de l'histoire de l'art. Supprimer aussi tout ce qui est trop administratif : la profusion de divisions, subdivisions d'un pays, qu'on remplacera par la subdivision du pays en régions physiques et naturelles.

Après avoir ainsi élagué, il restera du temps pour traiter d'autres questions plus importantes. Disons, cependant, qu'il ne faut pas trop restreindre non plus : on courrait le danger de donner des notions presque fausses parce qu'elles seraient trop incomplètes et la géographie ne serait plus qu'un résumé peu intéressant.

II. POINTS UTILES A TRAITER

Donner l'explication raisonnée des faits en commençant par la géographie physique, mais sans l'isoler de la géographie politique et économique¹. Le meilleur plan à suivre, le plan logique nous semble être celui qui consiste à partir du sol, du relief, pour passer au climat, à la flore, à la faune, à l'homme et à ses diverses manifestations².

Quelques exemples. — L'écorce physique est infiniment sculptable pour les phénomènes atmosphériques. Les phénomènes qui varient suivant les climats ont produit par exemple les « montagnes chaines » et les « montagnes massifs ». Nous savons que les types les plus anciens de montagnes, ceux du centre de « l'Allemagne », de « la Grande-Bretagne », de « la Belgique » ne dépassent, en aucun point, 3000 mètres ; ce sont des montagnes usées dont les sommets ont été rasés, limés ; on peut déduire de là, par conséquent, que c'est dans le voisinage de ces montagnes que se trouvent les terrains les plus anciens : les terrains « carbonifères », centres des champs de houille³.

En « hydrographie », le terme « cours d'eau » ne dit pas tout : entre l'Oural et la Tamise, l'Amazone et le Mississipi, y a-t-il des ressemblances, des différences ? D'où proviennent-elles ? Et, pour la Suisse, quelles différences aussi entre les cours d'eau venus des « Alpes », inondant, dévastant leurs rives alors qu'ils sont alimentés par la fonte des neiges ou par de fortes pluies, et les cours d'eau du « Jura » la plupart à sec à la même époque ?

Pourquoi l'élevage du mouton et les grands marchés de laine ont-ils presque tous lieu dans les grandes plaines du sud de l'Amérique ou en Australie ? Parce que là se trouvent des contrées assez humides pour avoir des pâturages, mais pas assez humides cependant pour permettre d'autres cultures.

En établissant ainsi un lien logique entre les divers phénomènes, l'étude de la géographie économique qui suit celle de la géographie physique et politique est naturellement amenée.

Géographie politique. — Les questions de géographie politique seront traitées non en se basant sur la division du territoire, mais en procédant de la cause à l'effet : pourquoi telle ville s'est-elle fondée, développée dans tel endroit ? Pourquoi telle autre, jadis prospère, perd-elle d'importance de jour en jour ? — On expliquera donc le pourquoi, la raison d'être des villes étudiées, de la détermination de l'emplacement des localités, on apprendra à rattacher la situation des villes à certaines données permettant de comprendre pourquoi les unes deviennent grandes, les autres restent petites.

En général, autrefois surtout, une ville s'élevait dans une contrée où l'alimentation était assurée⁴. A l'époque romaine, les villes suisses étaient établies sur le « Plateau » où les cultures étaient assurées.

¹ La géographie économique découle le plus souvent de la géographie physique, puisque la situation, les ressources d'un pays, d'une ville, décident le plus souvent de sa prospérité, de son importance. — M. M.

² C'est le plan naturel : celui du développement de la terre à travers les âges. — M. M.

³ Donc le développement des villes, de la population, de l'industrie, dans ces contrées, dépend des richesses minières. (Enchaînement de la géographie physique et de la géographie politique et économique.) — M. M.

⁴ De nos jours, grâce aux chemins de fer qui apportent tout ce qui est nécessaire à la

Dans le pays des « Kirghises » pays essentiellement de steppes, de pâturages, les villes sont rares et peu considérables, on y trouve plutôt des campements.

D'autres causes ont influé sur le choix de l'emplacement des villes; dans l'antiquité et au moyen âge, le souci de se défendre faisait établir le noyau des villes sur une hauteur : « Neuchâtel », « Cossonay ». Les villes méditerranéennes dues aux incursions des Barbaresques et construites sur la hauteur se développent de nos jours au bord même de la mer. — « Berne », dans une presqu'île de l'Aar était défendue de trois côtés par la rivière, mais ce qui était un avantage pour elle autrefois, ne l'est plus maintenant, alors que la ville s'agrandit, s'échappe, déborde de sa presqu'île, ce qui nécessite l'établissement de ponts, de travaux d'art coûteux. — Par ces exemples, nous voyons qu'un trait géographique change avec les siècles, qu'il n'est pas toujours le même, qu'il n'y a donc pas de déterminisme géographique ».

Voies de communication. — Dans cette étude, n'oublions pas que les villes préexistent aux chemins de fer, que ceux-ci ne sont que subséquents.

Les voies de communication sont les cours d'eau ou voies naturelles et les routes et les chemins de fer ou voies artificielles.

Voies naturelles. — Nous remarquons que les villes situées au bord de certains cours d'eau tels que le « Rhône », la « Loire », la « Garonne » sont pour ainsi dire établies à distance égale de compas, ce qui s'explique par le « roulage » qui existait autrefois et qui nécessitait des lieux d'étapes déterminés d'avance.

Au contraire, sur les bords d'une rivière comme la « Sarine », il y a absence de villes à cause des collines mollassiques, des sinuosités qui bordent les rives et empêchent l'établissement d'une cité.

Au bord des cours d'eau des Alpes, dans certaines régions, les villes sont rares, sont éloignées du fleuve par crainte des inondations (Valais). — Sur le « Rhin », les villes situées au bord du fleuve, entre « Schaffhouse et Bâle » sont de petites villes (c'est une série de cluses) tandis qu'à Bâle où commence la plaine, la grande ville apparaît; puis, en Alsace : Strasbourg, Mulhouse, sont éloignées du Rhin qui, dans cette partie de son cours, forme plusieurs lits, mais à partir de Coblenz, quand le fleuve a retrouvé un seul lit, les villes s'en rapprochent.

D'autres questions peuvent être posées; pourquoi ne s'en trouve-t-il presque pas sur les bords des lacs de « l'Engadine » ?

Voies artificielles. — Les « routes » empruntent les vallées et, pour notre pays, traversent les « Alpes »; leurs croisements aident au développement des villes. On sait que, à part « Bâle », les grandes villes de la Suisse forment comme un « chemin de ronde » situé au pied des Préalpes, grande voie de la Méditerranée à l'Europe moyenne, à l'entrée des routes alpestres et où les communications deviennent faciles.

Voies ferrées. — Elles augmentent ou diminuent l'importance d'un endroit; là, nous arrivons aux questions économiques et, comme exemple, nous citerons : « Bâle » qui a augmenté d'importance par le fait des chemins de fer qui y aboutissent et « Genève » isolée au contraire (et réclamant à cor et à cri le percement de « La Faucille », M. M.).

Puis vient l'étude des « ports », des « terrains », de « l'altitude », de la « différence de niveau » qui expliquent bien des questions de géographie économique. Pour la « différence de niveau » nous savons qu'il n'est plus vrai de dire que plus l'on s'élève, plus les villes diminuent... C'est affaire de climat et, ce qui est vrai pour la vallée de « l'Engadine » ne l'est plus pour « l'Abyssinie »; au « Mexique », les régions les plus élevées sont les plus habitées.

vie matérielle, il est moins important qu'autrefois de trouver son alimentation dans le voisinage même. Aujourd'hui, les villes se développent surtout dans les contrées industrielles : bassin houiller de la Ruhr (Allemagne), contrées pétrolifères des Etats-Unis. Dans ce dernier pays, on a vu des cités n'avoir qu'une durée éphémère : naître, prospérer.... puis mourir dès que les sources de pétrole, cause de leur fondation et de leur richesse, étaient tarées. — M. M.

Au point de vue des « cultures » nous voyons que les « plaines » ne sont pas toujours le centre d'un groupement de villes : « steppes de la Russie », « savanes d'Amérique », « plaines désertiques de l'Arabie et de la Sibérie ».

Avec l'étude des ressources du sol et du sous-sol, nous constatons que la présence du fer et de la houille donnent naissance, dans les contrées où ils abondent, à des villes prospères. Nous remarquons encore que dans les « pays agricoles » il y a peu de grandes villes, mais des séries de villages, de petites villes, tandis que dans les « contrées industrielles », en « Angleterre », par exemple, les grandes villes abondent. En « Hongrie », les villes sont disséminées sur un grand territoire et ont quelque chose d'agricole souvent.

Nous ferons faire la différence entre une « localité » qui est une division géographique et une « commune » qui est une division administrative : une vallée tout entière est souvent une seule commune : Davos.

Viennent enfin les questions d'ordre politique : « densité de la population », « occupations », « industries » (que nous grouperons aussi). Puis étude des questions ethnographiques qui permettront de déraciner les idées fausses que l'on se forge trop souvent sur les « idées de l'homme », sur son « activité » et qui montreront ce qu'un peuple, privé de beaucoup de ressources matérielles, a su trouver, du parti qu'il a su tirer des seules ressources de son pays.

En résumé, la géographie doit étudier et présenter : les idées générales de cause à effet ; rattacher les faits les uns aux autres ; partir de la terre pour arriver à l'homme et à ses manifestations et aux étapes générales de la civilisation.

Marie MÉTRAL.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Vœux d'un enfant.

- | | |
|---|---|
| 1. Chaque jour de ma vie
Je veux dire au Seigneur :
Apprends-moi, je te prie,
A te donner mon cœur, | 2. Quand le matin commence,
Je veux dire au Seigneur :
Tiens-moi dans ta présence,
O mon Dieu, mon Sauveur ! |
| 3. Souvent, dans la journée,
Je veux dire au Seigneur :
Toi qui me l'as donnée,
Montre-m'en la valeur. | 4. Et quand vient la nuit sombre,
Je veux dire au Seigneur :
Couvre-moi de ton ombre,
Mon Dieu, mon protecteur ! |

Ces quatre strophes peuvent être apprises pour les réciter en prière au commencement de l'école. (L. D.)

ARITHMÉTIQUE

Ecoles secondaires rurales du canton de Genève.

Questions d'examen (juin 1903).

GÉOMÉTRIE

Ire année. — Un champ rectangulaire dont la largeur n'est que les $\frac{18}{49}$ de la longueur, a 268 mètres de contour. Tout en doublant sa surface, on veut le transformer en un champ carré. Quelles modifications faudra-t-il faire subir aux dimensions de ce champ ?

Un bassin de granit de 0,90 m. de profondeur a la forme d'un tronc de pyramide rectangulaire dont les dimensions intérieures sont les suivantes : grande base 1,80 m. sur 0,8 m. ; petite base 1,62 m. sur 0,72 m. L'épaisseur de la pierre est uniformément de 0,18 m. Cherchez : 1° la contenance ; 2° le poids, la densité du granit étant de 2,7.

II^{me} année. — Quel diamètre faut-il donner à une fenêtre circulaire pour qu'elle fournisse la même quantité de lumière qu'une fenêtre rectangulaire de 2,10 m. sur 1,056 m. ?

Une meule de foin conique avait une hauteur verticale de 8,40 m. On en enlève la partie supérieure sur une hauteur 2,10 m. et on obtient ainsi une section parallèle à la base de 1,40 m. de diamètre. Cherchez le poids du foin qui reste, sa densité étant 0,075.

ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ

I^{re} année. — Un agriculteur qui a vendu 85 sacs de blé de $1\frac{2}{5}$ hectolitre chacun a reçu en paiement un billet à 3 mois. Il le fait escompter immédiatement à 5 % et retire ainsi 1410 fr. 15. Sachant que l'hectolitre de blé pèse 80 kilos, on demande le prix de vente du quintal métrique de ce blé ?

Un vigneron a vendu le 1^{er} mars 47 hectolitres de vin à 32 fr. l'hectolitre. Il aurait pu vendre sa récolte le 15 octobre à 0,25 f. le litre et placer son argent au 4 %. Sachant que ce vin a éprouvé un déchet évalué à 6 %, on demande combien ce vigneron a gagné ou perdu en ne vendant pas son vin en automne.

Rédigez le billet de change de 200 f., payable le 1^{er} septembre prochain, que vous devez souscrire à l'ordre de M. Paul Perret, négociant à Genève, pour des marchandises qu'il vous a livrées.

II^{me} année. — Trois ouvriers font ensemble un travail qui leur est payé 510 f. Le premier met 4 heures pour faire un mètre, le deuxième 5 heures et le troisième 5 h. 20. Combien revient-il à chacun ?

Un agriculteur achète un champ de 19 ares 40 m² à raison de 60 fr. l'are. Il s'acquitte au moyen de trois billets de change de 400 f. chacun, payables, le premier à 3 mois, le deuxième à 6 mois. Quelle est l'échéance du troisième ? Calculer l'escompte à 5 %.

Etablissez par Doit et Avoir et balancez le compte pour 1902 des vignes de M. Henri :

1^o Clos du Roc, — valeur 3500 f., — frais de culture et impôts : 187,20 f., — récolte : 26,5 hect. à 0,28 f. le litre.

2^o Clos de La Chapelle, — valeur 8400 f., — frais de culture et impôts : 542,40 f. ; — récolte : 78 hectolitres à 0,25 f. le litre.

3^o Clos du Torrent, — valeur 1600 f., — frais de culture et impôts : 121,60 f., — récolte : 18,8 hectol. vendus à 0,21 f. le litre.

L'intérêt du capital que représentent ces vignes sera calculé à 4 %.

III^{me} année. — Au lieu d'acheter du 3 % au cours de 97,80 f. une personne prend pour 78 240 f. de 5 % coté à 120 f. De combien cette personne a-t-elle augmenté son intérêt annuel en opérant ainsi ?

Au 1^{er} janvier 1903, un agriculteur a déposé 1970 f. chez un banquier qui lui paie le 3 % d'intérêt. Combien lui restera-t-il à fin octobre (capital et intérêts) sachant que le 1^{er} avril on lui a acheté 10 f. de rente 4 % au cours de 106,40 f. ? Courtage $\frac{1}{8}$ %.

Etablissez l'inventaire d'un agriculteur et indiquez les principaux comptes auxiliaires qu'il devra ouvrir pour avoir une comptabilité bien ordonnée.

COMPTABILITÉ

Compte du percepteur des impôts.

Le percepteur des impôts de la commune de X. vous prie de lui établir son compte pour 1902, connaissant ce qui suit :

Impôt foncier. Les immeubles soumis à l'impôt communal, bâtiments et fonds, sont taxés : 1 258 349 f. De ce nombre, il y a lieu de déduire la valeur des immeubles communaux estimés 80 346 f. et les dettes hypothécaires dont la défalcation a été admise et se monte à 306 023 f. Cet impôt est compté à 0,85 f. $\frac{0}{100}$.

Impôt mobilier. La fortune et le travail ont produit à l'Etat 4849,18 f. L'impôt communal est égal au 45 % de l'impôt cantonal.

L'impôt sur les chiens et sur les voitures a produit à l'Etat 74 f. La commune prélève le 75 %.

Sur les boissons, l'impôt communal est le 50 % de l'impôt cantonal, lequel a produit 340 f.

Un droit de mutation pour transferts d'immeubles (ventes, etc.) du 0,9 % a été perçu sur une valeur totale de 41,670 f.

Les transferts par successions et donations se sont élevés à 76 220 f. La commune a perçu, en moyenne, 1,6 % d'impôt. 68 ménages payent chacun un impôt de 3 f. et 27 ne fournissent pas d'homme au corps des pompiers, 1 f. chacun. Pour la prise des taupes et le service des gardes-champêtres, il est perçu un impôt de 0,5⁰⁰/₀₀ de la valeur générale des fonds, déduction faite des fonds communaux, soit sur 468 280 f.

Un arriéré de 1901, de 9,09 f. a été encaissé.

Le percepteur a payé 9,50 f. pour recherches au contrôle. Son salaire est le 4 % de l'impôt communal.

Il a livré au boursier communal des acomptes pour 3970 f.

Quel sera son paiement pour solde, l'arriéré de 1902 étant de 14,34 f. ?

Compte du Percepteur des Impôts. DOIT AVOIR

	Fr.	C.	Fr.	C.
Impôt foncier : 0,85 ⁰⁰ / ₀₀ sur	f. 1 258 349			
Moins immeubles communaux, f. 80 346				
Dettes hypothécaires : » 306 023	» 386 369			
Reste soumis à l'impôt de 0,85 ⁰⁰ / ₀₀ :	f. 871 980	741	18	
Impôt mobilier : 45 ⁰⁰ / ₀₀ de f. 4895,18		2202	83	
» sur chiens et voitures : 75 ⁰⁰ / ₀₀ de f. 74		55	50	
» sur les boissons : 50 ⁰⁰ / ₀₀ de f. 340,		170	—	
Mutations pour ventes : 0,9 ⁰⁰ / ₀₀ sur f. 41 670,		375	03	
» pour successions : 1,6 ⁰⁰ / ₀₀ sur f. 76 220,		1219	52	
Impôt sur les ménages : 68 à f. 3,		204	—	
» sur les non-pompiers : 27 à f. 1,		27	—	
Tauperie et messeillerie : 0,5 ⁰⁰ / ₀₀ sur f. 468 280,		234	14	
Salaire du percepteur : 4 ⁰⁰ / ₀₀ de f. 5229,20,				209 17
Perçu arriéré de 1901,		9	09	
Payé pour recherches au contrôle,				9 50
Ses acomptes au boursier communal,				3970 —
Arriérés de 1902,				14 34
Pour balance, son paiement pour solde,				1035 28
Sommes égales, Fr.	5238	29	5238	29

Sauf E. ou O.

Saint-Sulpice, le 25 août 1903.

A. PANCHAUD, inst.

Rectification.

Le mémoire d'un menuisier, page 511 de l'*Educateur* 1903, doit être rétabli comme suit :

	Surfaces	Prix de l'unité	Prix total
6 ^o Peinture :	14,475	0,90	13 03
Le total du mémoire est de f. 767,50 au lieu de f. 760.			

Nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs la solution du problème proposé page 487.